

Première réunion de concertation MaPrimeRénov' :

L'UFME salue l'annonce du maintien de MaPrimeRénov' parcours par geste mais alerte sur la possible application de mesures à fort risque pour la filière française des portes et fenêtres

À l'issue de la réunion de concertation, organisée le mardi 17 juin dernier par la ministre déléguée au Logement, Valérie Létard, l'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries), invitée et représentée par son Président Laurent Demasles, salue l'annonce du maintien du dispositif MaPrimeRénov' parcours par geste. Une décision cohérente avec les propositions portées par la filière, et ce malgré la suspension des dépôts de nouveaux dossiers pour les rénovations d'ampleur jusqu'à mi-septembre. Cependant, deux objectifs annoncés, dans le cadre de cette première concertation pour établir le futur plan d'actions du Gouvernement, soulèvent une vive inquiétude de la part de l'UFME :

- La hiérarchisation des travaux prioritaires dans MaPrimeRénov' parcours par geste
- La définition d'un référentiel de prix partagé avec la filière pour détecter les abus

« Le souhait de prioriser certains travaux au détriment d'autres dans le parcours par geste pourrait aboutir à écarter ou marginaliser le remplacement des menuiseries, alors même qu'il s'agit d'un levier simple, efficace et plébiscité par les Français dans leur démarche de rénovation énergétique. Selon l'étude IFOP commandée par l'UFME en mai dernier, le remplacement des fenêtres est le premier geste réalisé pour 39 % des propriétaires ayant entrepris des travaux de rénovation énergétique au cours des 5 dernières années. Et 71 % d'entre eux déclarent que ce geste les a incités à entreprendre d'autres travaux. Il serait donc vraiment contre-productif de le considérer comme un geste secondaire alors qu'il répond aux attentes des ménages et aux objectifs environnementaux.



Notre autre sujet de préoccupation est la mise en place d'un référentiel de prix visant à détecter les sur-cotations afin de lutter contre les fraudes. Si l'établissement d'une grille tarifaire est compréhensible, sa mise en place pour certains types de solutions, comme les menuiseries, semble plus difficile du fait de leur complexité technique. En effet, il y a beaucoup de paramètres qui peuvent faire varier fortement les prix : caractéristiques du vitrage, dimensions spécifiques, contraintes architecturales, type de dépose... Sur un marché déjà tendu, cette mesure risque de fragiliser davantage les artisans et petites entreprises. »

Laurent Demasles, Président de l'UFME

▪ Une filière à l'impact positif sur l'économie française

L'UFME est prête à poursuivre les discussions pour établir un dispositif équilibré, réaliste et favorable à une rénovation accessible, tout en défendant les intérêts de la filière française Portes et Fenêtres.

L'organisation professionnelle rappelle que le soutien au remplacement des menuiseries dans le cadre de MaPrimeRénov' parcours par geste, qui a mobilisé 8 millions d'euros sur l'enveloppe accordée en 2024 (source : ANAH), représente un faible coût pour l'État mais un fort impact pour l'économie française :

- Pour chaque subvention comprise entre 50 € et 100 €, l'État perçoit 285 € en retour sous forme de recettes fiscales et de cotisations sociales.
- 95 % des fenêtres installées en France sont fabriquées sur le territoire national, ce qui soutient l'industrie locale.
- La filière des portes et fenêtres représente 180 000 emplois non délocalisables, répartis dans tout le territoire.

▪ Des bénéfices concrets et immédiats

Le remplacement des fenêtres et portes possède des avantages directs pour les habitants d'un appartement ou d'une maison. C'est un geste qu'ils plébiscitent pour le confort général du logement : isolation thermique en hiver mais également pour le confort d'été (avec dans la majeure des cas l'installation en monobloc d'un volet en complément), isolation acoustique, lumière naturelle optimisée, réduction des factures d'énergie...

C'est également le seul geste de rénovation qui peut être réalisé individuellement par les propriétaires d'une copropriété.

À propos de l'UFME

L'UFME (Union des Fabricants de MEnuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant 166 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, elle a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. Composée de trois commissions (technique, sociale & formation et communication), l'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étoffée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques. Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME participe aux débats d'actualité autour du secteur de la construction et de la rénovation des logements. www.ufme.fr